

DOCUMENTS A FOURNIR POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

1. Demande de travaux sur formulaire délivré par le service Etat Civil dûment rempli et signé par le titulaire ou à défaut un ayant-droit à la concession accompagné de la pièce d'identité du demandeur
2. Livret de famille, ou à défaut, tout acte prouvant le lien de parenté avec le(s) titulaire(s) de la concession

Les entreprises intervenant dans le cimetière doivent obligatoirement présenter cette autorisation à l'agent du cimetière pour accéder au site.